



2023/011
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de Saint-Etienne-les-Orgues

13 avril 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal..... 15 Date de la convocation : 06 avril 2023

En exercice..... 15 Date d'affichage : 14 avril 2023

Qui ont pris part à la délibération..... 13

L'an deux mil vingt-deux et le treize avril à 18 heures, le conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'auditorium de la Médiathèque, sous la présidence de Patricia PAUL, Maire.

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Excusé (e)	Donne procuration à
Patricia PAUL	x			
Marc DINI	x			
Christine SANTUCCI	x			
Emmanuel DJAKOVIC	x			
François BERGNA	x			
Sylvie CAGINICOLAU	x			
Emilie VALETTE	x			
Serge MEOLA	x			
Patrick DOULIERY	x			
Hélène CASTA	x			
Steve PREVOST			x	Patricia PAUL
Khaled BENFERHAT			X	Sylvie MATHIEU
Philippe VUILQUE	x			
Sylvie MATHIEU	x			
Anne-Marie MONTANO	x			

Madame Emilie VALETTE est désigné(e) secrétaire de séance.

Numéro	OBJET
2023/011	Compte Administratif – Budget Général 2022

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1612-1 et 1612-2 ;

CONSIDÉRANT :

- Que Madame le Maire après présentation du CA, désigne Monsieur François BERGNA pour la remplacer lors du vote, sort de la salle et ne participe donc pas au vote,
- Que le compte administratif peut se résumer comme ci-après :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		609 696,49	48 577,50		48 577,50	609 696,49
Opérations de l'exercice	1 352 370,05	1 633 642,31	599 788,70	1 138 629,15		820 112,71
Restes à réaliser					31 074,00	592 142,00
TOTAUX	1 352 370,05	2 243 338,80	648 366,20	1 138 629,15	79 651,50	2 021 951,20
Résultat de clôture		890 968,75		490 262,95		1 381 231,70
						Pour mémoire : virement à la section d'investissement 500 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Contre : 0

Abstention : 3

Pour : 10

DECIDE

- D'approuver le compte administratif 2022 du budget général

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et, an que susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire, **PAUL Patricia**

